

NOTICE TECHNIQUE

ACCES FOND DE FOSSE

NT 061 - V01-octobre 2015



1. GENERALITES

Cet accès est conçu pour permettre à l'opérateur l'accès au fond de la fosse en toute sécurité.

- Serrage sur blindage de 80 à 150 mm
- Possibilité d'adapter 3 largeurs d'échelles pour la redescente, largeur utile de guidage 390mm/460mm/520mm
- Garde-corps amovible et pliable (facilité de rangement)
- Structure en tôle aluminium à damier épaisseur 5.5/7 mm
- Poids 33kg

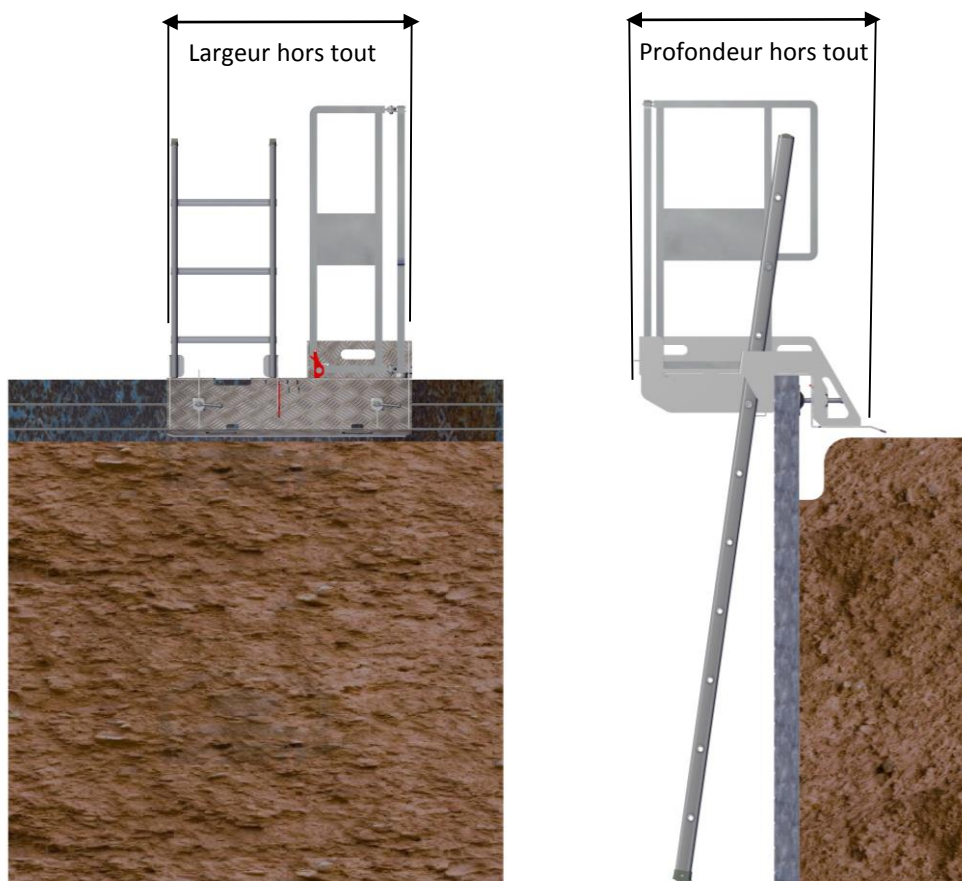
2. REGLEMENTATION

Cette notice technique certifie les valeurs des caractéristiques énoncées :

- articles L4121-1 à L4121-5 du code du travail concernant les obligations de l'employeur au sujet de la prévention des risques professionnels

3. REPRESENTATION





Référence	Libellé	Largeur hors tout	Profondeur hors tout	Charge maxi	Poids en kg
F091110010	Accès fond de fosse	1000 mm	1044mm	1 pers. 150kg	33

4. RECOMMANDATIONS

Consignes de sécurité

Charge d'exploitation : 1 personne 150 kg

Avant chaque utilisation de l'accès, vérifier par un contrôle visuel les éléments suivants :

- Le bon état général de l'accès et de ses accessoires,
- L'usure ou le manque de patins,
- La présence éventuelle de déformations des éléments,
- L'état des soudures,
- En cas de remplacement de certains éléments, utiliser uniquement des composants d'origine FORTAL.

Conseils pour une utilisation optimale :

- Les surfaces d'utilisation doivent être planes et non glissantes,
- La montée et la descente sur l'accès doit toujours se faire de face,
- Utilisation de chaussures adaptées offrant des appuis sûrs,
- Ne jamais monter sur les garde-corps.

Entretien :

Nettoyer régulièrement avec un chiffon les parties coulissantes pour éviter d'endommager le système de guidage.

5. GARANTIE

FORTAL garanti ses fabrications (sauf clauses particulières acceptées entre le client et FORTAL) pendant une durée de 2 ans à partir de la date de livraison (date figurant sur le bulletin de livraison) contre tous vices de fabrication à l'exclusion de :

- la main-d'œuvre et des frais de déplacement,
- de l'usure consécutive à un manque d'entretien, de chocs,
- d'une utilisation dans des conditions inappropriées et non conformes à celles définies dans la présente notice technique ou d'un montage non conforme à la notice de montage utilisateur.

Toute autre indemnité, est formellement exclue de la garantie, notamment les pertes d'exploitation, les dégâts occasionnés, les préjudices de tout nature consécutifs à l'utilisation de nos fabrications.

La modification, la réparation ou le remplacement de pièces pendant la durée de la garantie ne peut en prolonger le délai.

Si nos fabrications sont modifiées en dehors de notre site de production sans accord préalable écrit de notre part, la responsabilité de FORTAL ne saurait être engagée.